



HAL
open science

Rythmes et révolution : contretemps, syncopes, reprises

Sophie Wahnich

► **To cite this version:**

Sophie Wahnich. Rythmes et révolution : contretemps, syncopes, reprises. Christian Graff; Luc GWIAZDZINSKI. Rythmologies, pp.1-8, A paraître. hal-04858608

HAL Id: hal-04858608

<https://hal.science/hal-04858608v1>

Submitted on 29 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Rythmes et révolution : contretemps, syncopes, reprises

L'événement révolutionnaire est supposé échapper à la rythmique ordinaire car l'intempestif vient rompre le rythme et casser le temps. Dans les mots de R. Koselleck, le champ d'expérience mais aussi l'horizon d'attente deviennent caduques¹. Ils ont été troués, débordés par le neuf qui advient.

Mais pour autant, faut-il renoncer à voir autre chose de plus lent, plus souterrain ou seulement moins immédiatement visible dans le temps révolutionnaire ? J'aimerais ici explorer l'hypothèse d'un rythme en contretemps et syncopé qui permettrait de saisir ce qui se trame sur une temporalité autre avant que ne surgisse le temps de l'émeute et après le temps de l'émeute.

J'aimerais ainsi explorer ce qui sépare en période révolutionnaire une politique de l'émeute, une politique de la terreur et une politique des institutions civiles en termes de rythme.

L'hypothèse est la suivante. L'émeute révolutionnaire surgit mais ses acteurs doivent avoir longuement muri un texte caché² une formation discursive idéologique³ qui d'un seul coup apparaît comme norme. Un mouvement populaire associe ainsi un rythme vif et un rythme très lent. La réussite de l'émeute témoigne d'une adéquation entre formation idéologique et formation sociale, mais elle ne devient révolution que si une formation politique a mûri, sur le temps long lui aussi, et réussit à incarner des attentes multiples et syncopées.

La terreur comme acte de jugement est comme l'éclair, attachée à la vitesse car cette question de la justice rendue est une course de vitesse pour ne pas laisser l'ennemi gagner justement la partie idéologique. La fulgurance est sa nécessité, une justice trop lente désespère les amis et laisse toute latitude à l'ennemi. Enfin la politique des institutions civiles se heurte à une question difficile, ne pas confondre organisation sociale et organisme social, une belle constitution ne transforme pas par magie les mœurs d'un peuple. Il faut du temps, des gestes qui se répètent, une sorte de religion civile qui transforme le tissu social et mental en profondeur. Les réactions instinctives, les évidences sociales et politiques, les facultés de juger doivent devenir autres.

Ces différences de rythme sont réfléchies par les révolutionnaires mais ils n'ont pas de point d'accord sur ce partage. Le 9 thermidor naît peut être de ce différend, non sur le projet politique, mais sur les rythmes nécessaires pour le faire advenir.

1. L'émeute, l'insurrection : Le visible et l'invisible

Le visible de l'émeute est surgissement, mais si l'on s'arrête sur un moment intempestif et radical de la période révolutionnaire, le 14 juillet 1789 ou prise de la Bastille, il est possible de montrer que rien ne peut être compris du surgissement révolutionnaire sans analyser ce qui se joue de plus souterrain en amont. Les rythmes politiques sont aussi des rythmes des corps et des rythmes des psychés. Le temps n'est pas linéaire, il fait des boucles. Elles sont de plus en plus rapides si l'expérience lucide instruit l'action, et conduisent à des syncopes quand les groupes sociaux, poursuivant chacun leur partition, fabriquent une superposition musicale inespérée.

¹ Reinhardt Koselleck, *le futur-passé, pour une sémantique des temps historiques*, Paris, Editions EHESS, 1990.

² James Scott, *Domination and the arts of resistance: Hidden Transcripts*. (1990) en français, éditions Amsterdam, 2009.

³ Régine Robin, *Histoire et Linguistique*, Paris, Armand Colin, 1973.

1789 témoigne de ce double mouvement intempestif et souterrain qui joue à la fois en contretemps et en syncope la partition des députés du tiers et celle du mouvement populaire.

1.1. Maturation des élites bourgeoises : un rythme lent et une accélération

Les députés du Tiers sont dans l'espoir d'une transformation égalitaire de l'accès au pouvoir politique. Ils ont muri leur sentiment de puissance et de dignité dans des académies, des salons, des lectures, et la conscience d'être ceux qui disposent de la richesse. Il aura fallu une révolution culturelle⁴ qui aura détrôné le roi comme représentant de Dieu sur terre et même détrôner Dieu comme responsable de la vie politique. Dieu est en effet renvoyé du côté du ciel et du salut. Le bonheur est déjà l'idée neuve du siècle, il demande à être vécu ici bas et à ce titre nul ne croit plus que la voix du roi rende présente la voix de dieu. Il y a donc eu une rupture dans les croyances bien en amont de l'événement révolutionnaire. Cette révolution est lente mais elle a donné à chaque député qui se dit « patriote » le sentiment de sa dignité d'être pensant, libre d'opiner et de décider en s'éclairant de savoirs désormais disponibles dans des encyclopédies, celle de Diderot et d'Alembert mais aussi celle de Panckoucke, plus modeste mais plus populaire et plus diffusée. Les députés du Tiers-état expriment cette transformation en 1789, c'est à dire dans un premier contretemps face au temps du roi ou de la noblesse : ils ne seront pas les dindons de la farce des Etats généraux et ont réclamé le doublement du tiers, obtenu, et le vote par tête, laissé en suspens par le roi. Sans tout ce travail psychique effectué en amont, il n'aurait pas été possible de ne pas se soumettre, comme d'habitude, au pouvoir du roi et de la noblesse. Mais au delà du travail psychique, il y a aussi l'expérience comme telle des événements qui ont montré que l'alliance entre élites nobles et élites bourgeoises était impossible, d'abord du fait de la clôture assumée de la noblesse face au désir d'ascension bourgeoise, mais aussi en Bretagne d'une manière magistrale, où le Tiers-état a été tancé puis violemment réprimé, aux moment des Etats régionaux. Enfin un peu partout en France quand se préparent les Etats-généraux. Ceux qui, parmi les députés du Tiers, ne veulent pas le savoir, vont très vite être obligés d'ouvrir les yeux et comprendre l'intransigeance des députés Bretons en expérimentant la morgue aristocratique. La noblesse refuse de fait, de reconnaître la dignité et la valeur des députés du Tiers-état.⁵ Le sentiment de sa propre dignité d'être libre et rationnel, rend à rebours insupportable la morgue aristocratique.

Désormais, faire reconnaître cette valeur du Tiers-état suppose l'égalité et le commun, aussi chacun des députés du tiers refuse de vérifier les pouvoirs des députés par ordre. Producteurs et lecteurs de ce qu'on appelle les Lumières, ils vivent dans l'émotion la contradiction entre des expériences de reconnaissance dans le monde des lettres et la tentative de faire perdurer l'Ancien régime dans le monde politique. C'est pourquoi l'horizon d'attente est brisé quand le roi fait fermer la salle des menus plaisirs, et que les députés en viennent à se sacrer eux-mêmes par le serment du jeu de paume pour devenir les députés de la Nation, sans la noblesse et sans le roi. Ce dernier est dès ce moment du serment explicitement désacralisé au profit des députés et de la Nation. Si une voix garde un pouvoir transcendant, c'est celle du peuple-Nation c'est-à-dire du peuple uni.

⁴ Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Seuil, 1990.

⁵ Timothy Tackett, *Comment les députés sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1995.

Le mouvement lent est celui de l'acculturation des Lumières quand l'accélération provient d'une lucidité qui se forme par l'expérience vécue des contradictions entre répartitions des richesses, des savoirs et des pouvoirs, *in fine* des dignités.

1.2 Maturation du petit peuple : expériences et jugement émotifs : la fabrique d'une mentalité

Le petit peuple urbain et rural a, lui, un sentiment quasi-millénariste car la rédaction des cahiers de doléances a également produit une espérance de bonheur et de transformation radicale. L'accès juste aux denrées de premières nécessité avait déjà été réclamé au moment de l'introduction du libéralisme qui avait conduit à ce qu'on appelle la guerre des farines (1775) où les émeutiers remettaient les denrées au juste prix face aux accapareurs qui les faisaient monter artificiellement. Mais désormais il s'agit aussi d'obtenir l'égalité devant l'impôt et la fin des corvées, et plus encore, la reconnaissance de l'égalité des vies humaines. Ici c'est moins la question du sang bleu des supposés nobles que celle de la répression armée des rebellions qui est pointée. Elle témoignait à quel point la vie des pauvres ne valait rien. Ces attentes ont été retraduites littéralement dans les cahiers de doléance dans des énoncés sans équivoque « la vie des pauvres vaut plus qu'une partie de la propriété des riches » mais aussi en demande de « droits de l'homme » ou encore en demande d'abolition de l'esclavage en Franche Comté où sont justement installés des libres de couleur qui ont quitté leur île de Saint Domingue pour ne pas élever leurs enfants dans le racisme des blancs et néo-blancs de cette fin du XVIII^e siècle. Mais pour pouvoir formuler ces demandes dans les cahiers, là encore, il aura fallu une maturation longue qui s'exprime dans l'événement. « Quand on se trouve en présence d'un rassemblement, on ne peut pas le considérer comme une simple réunion d'hommes dont les idées ou les passions se seraient éveillées, en toute autonomie, dans la conscience de chacun d'eux ; s'ils se groupent pour agir, c'est qu'il y a eu entre eux, au préalable, action intermentale et formation d'une mentalité collective. »⁶ En d'autres termes, les émotions qui surgissent comme faculté de juger sont toujours liées à une expérience vécue ou transmise en commun et fondatrice de ce qui est ici nommée « mentalité ». Elle est constituée de toutes les expériences passées, lointaines ou proches qui ont laissé des traces mémorielles significatives auxquelles les individus peuvent s'identifier. Georges Lefebvre parle « d'impressions sentimentales ». Plus que d'inconscient, il s'agit plutôt de différents plans de la conscience : « Les éléments de mentalité collective antécédente se trouvant simplement refoulés à l'arrière plan de la conscience chez les membres d'un agrégat, il suffit qu'un événement extérieur les rappelle au premier plan pour que brusquement, ces hommes retrouvent le sentiment très vif de leur solidarité. Le réveil subit de la conscience de groupe provoqué par une émotion violente donne à l'agrégat un caractère nouveau qu'on pourrait peut-être appeler « l'état de foule ». Il faut et il suffit qu'une mentalité collective révolutionnaire se soit antérieurement développée dans la population et qu'un fait vienne à se produire qui la rappelle au premier plan de la conscience dont elle avait été momentanément évincée par les causes qui avaient déterminé le formation de l'agrégat »⁷ pour qu'un état de foule surgisse. La foule au sens freudien peut être la foule de la rue émeutière mais aussi celle des rassemblements calmes des pratiques d'assemblée.

⁶ Georges Lefebvre, « *Foules historiques. Les foules révolutionnaires* », *La Foule*, Paris, Centre international de synthèse, 1934, pp. 79-107, repris dans le volume *La Grande Peur*, présentée par Jacques Revel, *Op. cit.*, p. 245.

⁷ *Ibid.*, pp. 251-252.

Le temps fait donc des boucles. Il y a des effets retard souterrains ou contretemps et des reprises.

1.3. La syncope comme conjonction et effet de surprise

Or lors du 14 juillet, comme le dit Mathiez, aucun acteur n'est banquier ou rentier. L'action, vise d'abord à protéger les députés, la capitale et la révolution. Il faut prendre des armes pour se défendre contre les armées royales et le roi qui a renvoyé Necker et donné la troupe contre les manifestations du 12 juillet réclamant son retour. Ce mouvement armé aurait été impossible sans le va et vient des gardes françaises de l'Assemblée nationale constituante toute nouvelle (9 juillet) et des assemblées des quartiers populaires où l'on débat de tout : les districts. Ainsi se superposent les harmoniques de l'Assemblée dans son histoire propre et des assemblées populaires puis de la rue également dans leur histoire propre.

Symboliquement prendre la Bastille, c'est à nouveau faire tomber la domination d'Ancien régime : prison royale, répression, armée aristocratique, ce que souhaitent et le mouvement populaire et les députés de l'Assemblée nationale. Alors il est loisible, vu l'effet de surprise de parler de *syncope*.

On pourrait décrire tous les événements révolutionnaires de la séquence 1789-1794 sur ce mode du contre-temps, de l'expérience lucide événementielle et de la syncope. Sans contretemps qui revienne donner de la dynamique expérientielle, l'ardeur s'épuise, mais sans syncope il n'y a plus de processus révolutionnaire mais seulement des gouvernants et des gouvernés qui demeurent disjoints.

D'emblée, la révolution ne se caractérise pas par l'absence de rythme mais par une rythmique complexe et qui produit l'étonnement.

Ce rythme témoigne d'une basse continue lente, d'accélération rythmiques liées aux phénomènes de réactions contrerévolutionnaires et de points de syncopes. Certains, parleraient de « déssectorisation conjoncturelle de l'espace social » (Dobry) mais la syncope permet de dire la temporalité qui correspond à cette déssectorisation qui jamais ne dure et qui comme telle fait événement. Là où je parle de conjonction, M.Dobry parle de fluidité, mais à mon sens la fluidité est un effet de la conjonction rythmique.

2. Syncopes, ardeur et épuisement (de mai 1789 à janvier 1793)

Les rythmes politiques sont aussi des rythmes des corps et des rythmes des psychés.

Ardeurs révolutionnaires et contrerévolutionnaires se succèdent en fonction de l'énergie dont disposent des acteurs engagés dans le conflit. Car dans la rythmique révolutionnaire, il y a aussi une lutte avec celle des contre-révolutionnaires. On peut dire que les acteurs contre-révolutionnaires ou modérés épuisent la révolution, mais ce qui a été ouvert par l'événement vers le futur permet des reprises révolutionnaires successives.

Rien de naturel donc à la dynamique révolutionnaire, mais des effets de rapport de force et d'épuisement successif. Ce que Sylvain Lazarus (*Anthropologie du nom*) appelle une cessation de séquence, tient à cet épuisement interne avant qu'un nouveau cycle politique ne prenne forme.

Une cycle politique ou séquence, est lié à une cohérence idéologique des attentes et voit se succéder des séries de syncopes où les compétences à l'ardeur révolutionnaire d'abord entières, feu sacré, consomment littéralement les acteurs. La fameuse révolution qui dévore ses enfants, ce n'est pas seulement du fait de la terreur mais du fait de cette

brûlure. Thomas Dunoyer de Segonzac, dans son travail poétique sur les communards⁸ souligne que ces derniers se faisaient prendre par les Versaillais dans leur sommeil... ils étaient physiquement épuisés. L'épuisement est à la fois physique et psychique car il faut chaque fois remettre de l'énergie pour relancer l'ardeur. Or, si le mouvement d'avènement de la justice attendue n'est pas suffisamment puissant, ces réserves psychiques s'amenuisent. Enfin, si les traumatismes liés à l'expérience de la violence vécue qu'elle soit agie ou reçue sont trop forts, la révolution se fige et s'effondre. Plus la révolution avance, et plus le rythme se complexifie sans être pour autant anarchique.

Il y a syncope chaque fois que l'espérance ou l'ardeur l'emporte sur la peur, et que les groupes sociaux jouent, plus ou moins ensemble, dans des dynamiques émotives complexes entre ardeur, peur, espérance, déception.

2.1 La référence aux syncopes précédentes nourrit l'ardeur

Une syncope me paraît particulièrement éclairante pour comprendre comment les syncopes nourrissent l'ardeur : celle du 20 juin 1792.⁹

Ici la peur est celle de voir à nouveau le roi trahir et donner la France révolutionnaire à ses alliés étrangers. Ils sont depuis le 20 avril 1792, en guerre avec la France révolutionnaire. En témoignent les *veto* qu'il a mis sur les deux décrets protecteurs : celui sur les réfractaires à exiler, et celui sur le camp de volontaires militaires ou fédérés, à installer au sud de Paris pour protéger la capitale en cas d'invasion.

L'espérance est celle de voir les députés déclarer la patrie en danger et autoriser le peuple à s'armer pour se défendre d'une manière organisée. Or dans cette demande qui enfle depuis plusieurs jours, deux références sont nourrissantes et décisives : celle au serment du jeu de paume et celle au 14 juillet 1789. La première vise à convaincre les députés de ne pas oublier leur promesse de toujours défendre le peuple, la seconde fait valoir une menace de prise d'armes. Les Parisiens et n'ont rien perdu de leur ardeur, de leur courage. Ils peuvent à nouveau se montrer héroïques et répéter une prise de souveraineté populaire : le peuple reprendrait le glaive de la loi. Des pétitionnaires défilent pendant trois heures devant les législateurs, puis ce peuple en armes, mêlant piques et baïonnettes se porte ensuite aux Tuileries réclamer directement au roi le renoncement aux veto. Or ce 20 juin 1792, la syncope est incomplète car seule une partie de l'assemblée est solidaire de cette manifestation de puissance retenue.

Mais même incomplète cette syncope est décisive car elle rend lucide, donne de l'ardeur, clarifie le rapport des forces et les positions et conduit de fait à pouvoir mieux préparer l'insurrection du 10 août 1792 et la prise des Tuileries.

Cette nouvelle syncope décisive est cette fois orchestrée, on espère encore retenir la violence mais on est aussi prêt à engager le combat : on ne veut ni répéter la fusillade du champs de mars du 17 juillet 1791, ni la journée du 20 juin 1792. Ce jour l'assemblée est obligée de reconnaître la victoire populaire, de suspendre le roi et de promettre de nouvelles élections en vue d'une Convention. Mais il aura fallu faire mourir et voir mourir les siens car le roi n'a pas donné l'ordre à ses troupes de ne pas tirer.

Venger les événements contre-révolutionnaires qui ont eu lieu, c'est aussi le cœur de la bataille politique et de sa dynamique, ce qui enclenche un cycle de vengeance. Celle de 1792-1794 prend le nom de « terreur ».

⁸ Thomas Dunoyer de Segonzac, *Vers Vermersch*, Rotolux, 2024.

⁹ Sur le 20 juin 1792, Sophie Wahnich, *La longue patience du peuple, 1792, naissance de la République*, Paris, Payot, 2008.

2.2. La terreur interrompt la rythmique et enraye l'ardeur

Les syncopes sont de fait très épuisantes. Certes elles ont fabriqué une sorte de « *groove* » qui a permis l'insurrection, mais trois événements contre-révolutionnaires ont été éminemment traumatiques. Ce sont la fusillade du champs de mars après la fuite du roi, les crimes du 10 août 1792, c'est-à-dire pour le roi et ses armées le fait d'avoir fait en sorte que la bataille s'engage alors que les forces leur étaient explicitement défavorables et que le roi avait été mis à l'abri. Mais après coup c'est aussi devant l'absence de justice face à ces crimes, les massacres de septembre 1792, où le peuple avec des jugements de peu et des armes de peu, a dû se rendre justice lui-même. Ces traumatismes fabriquent des aires de mort qui deviennent des nappes immobiles du temps¹⁰ et qui viennent pétrifier les affects, les émotions et donc le mouvement révolutionnaire. Le roi meurt le 21 janvier 1793 pour que la patrie vive mais ce n'est pas si facile.

En mars 1793, le pays est de fait divisé en deux camps, et la justice doit être rendue promptement pour espérer résorber la dette d'honneur et de sang contractée lors de ces événements mortifères par ceux qui ne voulaient pas de la Révolution et des droits de l'homme et du citoyen, les combattaient ou les trahissaient. Il en allait aussi pour la Convention, de retrouver la confiance populaire. La création du tribunal révolutionnaire ouvre un cycle de vengeance publique¹¹. Avec l'assassinat de Marat¹², cinq mois plus tard, le peuple est à nouveau « terrorisé » par ses ennemis. Il faut trouver des procédures pour passer du sentiment d'« être anéanti » à celui d'« être en colère ». Une trop grande accélération de la justice révolutionnaire peut mettre en danger la structure des liens sociaux. La loi des suspects le 17 septembre 1793 en remplissant les prisons ralentit, peut-être volontairement, le processus. De fait, l'objectif est bien de réunifier la société par le sentiment de la justice rendue, non de la dissoudre dans un bain de sang. Dans la guerre, la justice consiste à détruire l'ennemi ; les révolutionnaires en charge du gouvernement veulent l'éviter et tenter le plus possible de racheter des adversaires ou des égarés pour refaire société. Ce double mouvement détruire/racheter est d'ailleurs constitutif de la terreur. Une quadrature du cercle à laquelle se sont sempiternellement affrontés les acteurs révolutionnaires.

Or si la terreur est promesse de justice et tentative de détruire l'ennemi avec fulgurance, cette instantanéité n'est pas assez puissante ou *a contrario* trop désespérante et le corps social en perd son rythme. « La révolution est glacée » selon l'expression de Saint-Just. Le 8 ventôse an II (26 février 1794), Saint-Just, au nom des deux comités, fait un rapport sur les détentions et « les moyens les plus courts de reconnaître et de délivrer l'innocence et le patriotisme opprimés, comme de punir les coupables. »¹³ Il annonce ainsi à nouveau une accélération. Le gouvernement révolutionnaire veut en finir avec cette pétrification. Si la clôture du cycle de la vengeance publique doit prendre une nouvelle direction, celle-ci est double, cependant. D'une part le jugement implacable des ennemis désormais non plus retenus en prison ou tancés par des représentants en mission mais exécutés ou acquittés et libérés¹⁴, d'autre part la réparation d'une société

¹⁰ Nicole Loraux, « Eloge de l'anachronisme en histoire », dans *Le genre humain l'ancien et le nouveau*, Paris, Seuil, 1993.

¹¹ Sophie Wahnich, *La Liberté ou la mort, essai sur la terreur et le terrorisme*, Paris, La Fabrique, 2003.

¹² Jacques Guilhaumou, *La Mort de Marat*, Bruxelles, Complexe, 1989.

¹³ Saint-Just, « Rapport sur les personnes incarcérées », Louis Antoine de Saint-Just, *Œuvres complètes*, présentées par Miguel Abensour, Paris, Folio Histoire, 2004, p. 657.

¹⁴ Anne Simonin. « Les acquittés de la Grande Terreur. Réflexions sur l'amitié dans la République », in Michel Biard (dir.), *Les Politiques de la Terreur (1793-1794)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 183-205,

commotionnée. « Que la loi soit pleine de raideur envers les ennemis de la patrie, qu'elle soit douce et maternelle envers les citoyens »¹⁵. C'est pourquoi le temps vécu de cette séquence est particulièrement enchevêtré. Il est fait autant de la continuation, accélérée désormais, de la destruction des ennemis, que d'une boucle du temps lente, une reprise qui doit permettre la reconstruction de ce peuple républicain épuisé, abîmé même, par cinq ans de Révolution. Il va falloir puiser dans le passé des premières inventivités révolutionnaires pour retrouver cette énergie qui désormais manque, pour retrouver un rythme vivant et possible à respecter.

3. Faire une cité : un rythme lent pour réparer et construire

3.1 L'arythmie de l'après-coup

Le temps, loin d'être linéaire, s'essouffle de lignes brisées en lignes brisées¹⁶, avec ses élans vifs et ses affaissements brutaux. Ce printemps 1794, la question devient de plus en plus lourde car chacun sent que la violence vécue a enrayé la promesse républicaine. Il y a eu trop de commotions, et la dernière, la lutte des factions qui a conduit de grandes figures à l'échafaud, a été désespérante. Nous ne sommes plus dans la réplique mais bien dans un *après-coup*¹⁷. L'enroulement des expériences et des chocs produit de fait des boucles de temps aux mouvements vifs et complexes. Mais dans la chaîne temporelle de l'après-coup, l'événement traumatique brise la ligne du temps, implante un message qui demeure énigmatique et lancinant. Ces messages sont voués à des tentatives d'élucidations successives qui fabriquent des boucles de temps, du présent vers le passé et du passé vers le futur, dans une dialectique des temps qui ne cesse de s'alimenter du fait de la densité des expériences accumulées. S'il fallait une danse pour un tel rythme, elle serait celle de corps désarticulés qui tentent de pousser des pas contre une puissance qui les ramène en arrière. Avec cette métaphore de corps dansants mais sans rythme justement, il s'agit de prendre au sérieux l'idée d'une société dont le temps s'élançait, se brise, puis s'enroule mais aussi désormais, se fige. De saisir ainsi à la fois une continuité de formes sociales créées dans le précipité révolutionnaire, mais aussi les discontinuités de l'intuition sensible, les discontinuités du temps vécu.

Le travail politique consiste alors à infléchir *l'économie émotive*¹⁸ de la situation, c'est-à-dire la manière dont les émotions circulent et témoignent du jugement individuel et social sur une situation¹⁹. Ainsi pourra être consolidé un « régime émotif » républicain, des évidences partagées sur le bien et le juste qui s'inscrivent dans la structure d'une culture ancrée dans des gestes et *in fine* le corps. Ainsi un rythme adviendra à nouveau.

3.2 Une lente reprise

2008.

¹⁵ Saint-Just, « Rapport sur la police générale », *op. cit.*, p. 756.

¹⁶ Pour plus de développement voir Sophie Wahnich, « Incertitude du temps révolutionnaire », in *Socio*, n° 2, 2013, p. 119-139.

¹⁷ Jean Laplanche, *Problématiques VI. L'après-coup*, Paris, PUF, 2006 [il s'agit d'un cours donné en 1989-1990].

¹⁸ Je renvoie à la discussion que j'ai menée intitulée, « Régime émotif, régime émotionnel, économie émotive », parue dans le dossier « La chair du politique », in *Sensibilités. Histoire critique et sciences sociales*, 2020, p. 144-155.

¹⁹ Sur ce plan, nous renvoyons à Patricia Paperman et Ruwen Ogien (dir.), *La Couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions* Paris, Éditions de l'EHESS, série « Raisons pratiques », 1995, et plus particulièrement aux textes de Martha Nussbaum, « Les émotions comme jugement de valeur » p. 19-32 et de Patricia Paperman : « L'absence d'émotion comme offense », p. 175-196.

Une dialectique complexe se met ainsi en place entre la nécessité d'un nouveau gouvernement des émotions, et, pour le rendre effectif, la nécessité de puiser dans les premières expériences instituées. L'objectif est de ranimer et de réunir les citoyens par un processus quasi-spontané en s'approchant au plus intime de la vie, les familles elles-mêmes ont besoin d'être réparées.

Cette reprise témoigne d'un effort : renouer le fil entre l'inventivité révolutionnaire qui a traversé toute la Révolution, et la société républicaine à venir. En 1793, il fallait sortir de la sidération et devenir aussi vif que l'éclair pour faire face à l'adversité multiforme. En 1794, il faut prendre le temps de cette lente reprise sortir de l'usure de l'ardeur, apaiser les conflits et acrimonies, renouer avec sa part sensible quand la terreur avait réclamé une part arctique.

C'est sur cette question de rythme que Billaud-Varenne s'oppose à Saint-Just et Robespierre, il voudrait plutôt accélérer la sortie de la terreur quand les deux précédents pensent qu'elle sera nécessairement lente du fait de l'après-coup et des aires de morts laissées par le trauma ou glaciation. On ne danse pas sur ordre, il faut en avoir le désir... retrouver ce désir de rythme et de vie.

Il faudrait avoir retrouvé un rythme régulier et avoir gagné la partie pour ne plus avoir à fournir ces « groove » qui témoignent de la multiplication des syncopes, mais aussi à l'épuisement de la séquence révolutionnaire.

Rythmes complexes donc et variés que ceux d'une révolution qui s'engendre d'une longue maturation dans un événement de nécessité lucide, mais subit, de syncope en syncope, un épuisement délétère difficile à réparer.

Il est évidemment plus facile de déclarer une nouvelle organisation sociale, avec ses lois, ses principes et ses institutions que de voir les corps habités par les nouvelles mœurs ainsi réclamées. L'organisme social a alors tendance, tel un culbuto, à retrouver un point d'inertie qui ramène les mentalités passées. Chaque séquence de ré-ouverture du temps devra retrouver l'énergie du groove pour ramener vers le présent, un peu de la dynamique et de la danse révolutionnaire... Long siècle de reprises révolutionnaires, 1830, 1848, 1871 et même au-delà, l'expérience révolutionnaire fournit des réserves d'énergie à retrouver pour s'opposer à la réaction.

Sophie Wahnich, directrice de Recherche CNRS, Pacte-UGA
Juin 2024,